

BIBLIOTHEQUE  
ITALIQUE  
ou  
HISTOIRE LITTERAIRE  
DE L'ITALIE.

Septemb. Octob. Novemb. Decemb. 1732.  
TOME QUINZIEME.



A GENEVE,  
Chez MARC-MICHEL BOUSQUET  
& COMPAGNIE, Libraires & Imprimeurs.  
MDCCXXXII.



BIBLIOTHEQUE  
ITALIQUE  
ou  
HISTOIRE LITTERAIRE  
DE L'ITALIE.

Janvier, Fevrier, Mars, Avril. 1728.  
TOME PREMIER.



A GENEVE,  
Chez MARC-MICHEL BOUSQUET  
& COMPAGNIE, Libraires & Imprimeurs.  
MDCCXXVIII.

# Gibbon et les historiens lausannois

Béla Kapossy

Edward Gibbon, dans ses *Mémoires*, donne un compte rendu de son premier séjour à Lausanne, de 1753 à 1758, et décrit le *furor studiosus* avec lequel il se fraya sa voie à travers une liste impressionnante d'ouvrages savants de théologie, de philosophie, d'histoire ancienne et moderne, de littérature française et latine, de droit naturel, de théorie politique et de géographie. Son plan de travail, suivi sous l'étroite surveillance de son tuteur, le ministre protestant Daniel Pavillard, a déjà fait l'objet d'études assez détaillées, car il est considéré à juste titre comme contenant des indices importants sur le retour au protestantisme du jeune catholique converti qui allait devenir le plus grand historien du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>. Le présent article se donne pour but d'examiner l'influence des historiens suisses, et en particulier lausannois, sur la formation intellectuelle du jeune Gibbon.

Nous savons par ses *Mémoires* qu'il étudia la *Logique* de Jean-Pierre de Crousaz, savant qu'il comparait à Locke et à qui il savait gré de diffuser « a more liberal spirit among the Clergy and the people of the Pays de Vaud »<sup>2</sup>. Crousaz cependant pourrait également avoir intéressé l'historien en formation, parce que dans l'*Examen du pyrrhonisme ancien et moderne*, très volumineuse critique du scepticisme de Bayle publiée en 1733<sup>3</sup>, Gibbon aurait trouvé une réhabilitation en règle de la vérité historique, particulièrement importante pour les historiens protestants suisses du XVIII<sup>e</sup> siècle qui étaient empressés de tourner le dos aux âpres disputes confessionnelles. Par le catalogue de sa bibliothèque, nous apprenons en outre que Gibbon possédait un grand nombre d'ouvrages d'historiens suisses, parmi lesquels figurent Johann Rudolf Gruner, Johann Heinrich Hottinger, Charles Guillaume Loys

de Bochat, Abraham Ruchat, Friedrich Samuel Schmidt, Josias Simmler, Aegidius Tschudi et Alexander Ludwig von Wattenwyl. Durant son premier séjour à Lausanne, Gibbon se plongea dans l'étude approfondie de plusieurs d'entre eux, et après son second séjour, dans les années 1760, il nourrit même le dessein d'écrire une histoire des républiques suisses, projet dont il fut finalement dissuadé par les commentaires venant des membres d'un cercle de lecture à Londres à qui il avait soumis une première partie de son texte<sup>4</sup>. L'histoire et les historiens de la Suisse ne lui étaient donc pas inconnus. Pourtant, en se remémorant son premier séjour à Lausanne, Gibbon n'indiqua aucun de ces noms parmi ceux qu'il prétendait d'avoir influencé sa formation d'historien. Plus fructueuses furent ses rencontres avec les œuvres de Pietro Giannone, auteur d'une *Histoire civile du royaume de Naples*, qui un moment trouva refuge à Genève, de l'abbé de la Bléterie, biographe de l'empereur Julien, et de Blaise Pascal, dont les *Provinciales*, de l'aveu même de Gibbon, lui avaient appris à manier « the weapon of grave and temperate irony even on subjects of Ecclesiastical solemnity »<sup>5</sup>.

Chez les spécialistes de Gibbon, on ne trouve généralement non plus aucune mention de l'influence que les historiens lausannois pourraient avoir exercée sur le jeune homme. Une des biographes de Gibbon, Patricia Craddock, expédie Loys de Bochat, successeur de Barbeyrac à la chaire d'histoire et de droit naturel, l'agrémentant au passage du qualificatif de « grosse grenouille dans la petite mare lausannoise »<sup>6</sup>. Michel Baridon reconnaît du moins la richesse culturelle du milieu lausannois, lorsqu'il écrit que Gibbon « vivait dans une atmosphère de recherche intellectuelle qui cherchait à s'affranchir de toutes les

**Fig. 1. Exemplaires de la *Bibliothèque italique*, ou *Histoire littéraire de l'Italie*, Genève, Marc-Michel Bousquet, 1728-1734. BCUL, cote B 1558/1-18.**

orthodoxies», tandis que selon Brian Norman, l'influence de Loys de Bochat fut personnelle plus qu'intellectuelle<sup>7</sup>.

Quelque chose aurait-il échappé à ces auteurs ? Est-ce que Gibbon fut complètement honnête en passant sous silence ses lectures des historiens lausannois ? Ce qui est certain, c'est que dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, il existait à Lausanne une culture historique très animée où les formes traditionnelles d'érudition et de recherche sur les antiquités étaient mises en présence des champs nouveaux de l'histoire civile et de l'histoire philosophique. La *Bibliothèque italique ou Histoire littéraire de l'Italie* [fig. 1], que Marc-Michel Bousquet fit paraître de 1728 à 1734 dans le but de rendre l'érudition italienne accessible à un large lectorat français, est un bon exemple de la fécondité de ce mélange de différents genres historiographiques<sup>8</sup>. Outre des traductions de mémoires de l'antiquaire vénitien Scipione Maffei et des comptes rendus des travaux de Ludovico Antonio Muratori, cette revue montrait un vif intérêt pour l'œuvre de Pietro Giannone, dont les éditeurs de la *Bibliothèque italique* étaient en train de traduire en français l'*Istoria civile del regno di Napoli*<sup>9</sup>. À Lausanne comme ailleurs, les historiens pratiquaient différentes formes de recherche historique en même temps. Charles Guillaume Loys de Bochat [fig. 2], qui comptait parmi les fondateurs de la revue et que Gibbon, dans son journal de voyage en Suisse à l'automne 1755, honora au titre du « plus savant antiquaire qu'il y eut alors en Suisse »<sup>10</sup>, publia des ouvrages sur le droit naturel et les antiquités suisses, et travailla à une histoire du droit public suisse, que certains de ses contemporains rangeaient dans la catégorie de l'histoire philosophique<sup>11</sup>. Dans son « Commonplace Book », un recueil de citations commencé en mars 1755, pour les entrées concernant l'administration des provinces de l'Empire romain, Gibbon s'appuya sur l'ouvrage que Loys de Bochat avait fait paraître en 1747, les *Mémoires critiques pour servir d'éclaircissements sur divers points de l'histoire ancienne de la Suisse*<sup>12</sup>. Après la mort de l'historien lausannois en 1754, date qu'il nota soigneusement, Gibbon eut accès à sa riche bibliothèque de la Grotte grâce à son ami Georges Deyverdun, le neveu de Loys de Bochat, qui était alors chargé de classer les manuscrits de ce dernier. Lorsqu'il rendit visite à la veuve Loys de Bochat en 1763, Gibbon se souvint avec tendresse de la vie sociale qu'il avait rencontrée à la Grotte lors de son premier séjour à Lausanne : « On trouvoit alors dans sa maison une société choisie, des petits soupers, de l'esprit, et de bonne conversation. »<sup>13</sup> Quel que soit l'intérêt que Gibbon, à ses débuts, ait pu trouver aux ouvrages de Loys de Bochat, il s'en distancie clairement lors de son séjour de 1763-1764, tout comme



Fig. 2. Heinrich Pfenninger, *Portrait de Charles Guillaume Loys de Bochat (1695-1754)*, gravure d'après « B. [sic : Robert] Gardelle », paru dans Leonhard Meister, *Helvetiens berühmte Männer*, Zürich, H. Pfenninger, 1799. BCUL, cote AZ 1845/1.

il se distancie des autres Lausannois. Il déclara alors que sa propre conception de l'histoire avait considérablement évolué, ce qui l'amena à qualifier les *Mémoires critiques* de « vaine et futile science des Etymologies! »<sup>14</sup> Gabriel Seigneux de Correvon (p. 335, fig. 2), boursier de la ville, un des hommes de lettres les plus actifs et les plus distingués de Lausanne, qui en plus de ses travaux historiques et de ses écrits d'économie politique, publia aussi des *Lettres sur la découverte de l'ancienne ville d'Herculane, et de ses principales antiquités* [fig. 3], n'est nullement mieux traité<sup>15</sup>. En novembre 1763, au retour d'une visite dans la demeure de Seigneux, Gibbon écrit en effet : « Il est un bonhomme, mais un petit esprit de province, qui croit que l'Europe entière n'est occupée que de sa personne. »<sup>16</sup> Il s'en sort tout de même mieux qu'Abraham Ruchat, ministre protestant et professeur de rhétorique, auteur d'une *Histoire de la Réformation en Suisse*, traducteur de John Tillotson en français, auteur également d'une grammaire hébraïque, d'un *Traité des poids, des mesures et des monnoyes dont il est parlé dans l'Écriture Sainte*, et des célèbres *Délices de la Suisse*, qui en décrivent les constitutions politiques, les mœurs et la culture : de fait et

bien que Gibbon possédât un exemplaire de l'*Histoire de la Réformation*, il n'est fait mention du nom de Ruchat dans aucune de ses lettres ou de ses ouvrages<sup>17</sup>.

Pour chercher à savoir quelle influence les historiens lausannois purent exercer sur le jeune Gibbon, il serait peut-être préférable de diriger l'attention non pas en particulier sur les auteurs de certains ouvrages précis, mais plutôt sur les traits caractéristiques de la nouvelle science historique pratiquée à Lausanne dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. En attendant une synthèse sur l'historiographie lausannoise à l'époque des Lumières, étude qui reste à écrire et qui devrait aller d'Abraham Ruchat à Frédéric-César de La Harpe, en passant par Antoine Court de Gébelin et Alexandre César Chavannes, trois de ses caractéristiques pourront être utilement mises en évidence et brièvement décrites ici<sup>18</sup>. La première est ce que nous pourrions appeler la nouvelle figure de l'historien. Des auteurs comme Bochard, Ruchat ou Seigneux aimaient à se qualifier eux-mêmes d'historiens plutôt que de simples « Faiseurs de Chroniques, qui se sont arrogés le titre d'Historiens »<sup>19</sup>. Selon eux, les chroniqueurs alignent des dates et des faits dans l'ordre chronologique, tandis



Fig. 3. Gabriel Seigneux de Correvon, *Lettres sur la découverte de l'ancienne ville d'Herculane, et de ses principales antiquités*, Yverdon, [F.-B. de Felice], 1770. BCUL, cote 1R 112/1-2.

que les historiens cherchent à expliquer les réalités politiques, sociales et culturelles qui aident leurs contemporains à mieux comprendre à la fois le passé et le présent. C'est ce qui, aux yeux de Jacques Abram Daniel Clavel de Brenles, le biographe de Loys de Bochat, explique pourquoi celui-ci renonça à sa tentative de traduire en français la *Beschreibung Helvetischer Geschichte* de son quasi-contemporain bernois Johann Jakob Lauffer :

A l'ennui & au dégoût d'un tel travail pour un homme de génie, se joignirent d'autres raisons. Les premières Origines d'un peuple, ses Loix, ses Mœurs, ses Usages, son Commerce, son Gouvernement & sa Religion sont des objets intéressans pour qui sait le considérer dans leur vrai point de vuë. Un Philosophe y étudie l'histoire de l'esprit humain ; un homme d'Etat fait la comparaison des anciens ressorts de la machine politique, avec la constitution présente, & ce sont, pour le Jurisconsulte, des sources de lumière pour l'explication & l'interprétation d'un grand nombre d'usages & de loix inintelligibles souvent sans ce secours. Il y avoit, dans l'histoire de Lauffer, un grand vuide sur tous ces articles.<sup>20</sup>

Lorsqu'il enseignait à l'Académie de Lausanne, Loys de Bochat, toujours selon Clavel de Brenles, appliquait une « méthode philosophique de traiter l'histoire », ce qui voulait dire laisser de côté « tous ces détails ennuyeux & indifférens qui surchargent inutilement la mémoire des jeunes gens » et mettre l'accent sur le commentaire des événements importants pour la compréhension des « principes du Droit Naturel, du Droit des Gens, du Droit Public, de la Politique & de la Morale ». <sup>21</sup> Loys de Bochat lui-même expliqua son idée en détail en 1743, lors d'une réunion de la Société du comte de la Lippe, réunion où le rédacteur du procès-verbal n'était autre que Daniel Pavillard<sup>22</sup>. S'opposant à l'avis de l'intervenant principal, Jacques Bibaud, marquis du Lignon, réfugié huguenot établi à Lausanne, Loys de Bochat croyait à l'importance fondamentale de l'histoire pour la formation de l'esprit humain. C'est elle qui enseigne l'origine des arts et des sciences, ainsi que leurs progrès. Même si l'étude de l'histoire n'inclut pas directement les sciences elles-mêmes, en révélant les conditions dans lesquelles les mathématiques, la physique et la médecine ont évolué et se sont perfectionnées, elle dresse une esquisse historique de l'esprit humain, laquelle lui paraît indispensable pour toute activité scientifique : « On ne parviendra jamais à aquerir ces connoissances sans l'étude de l'Histoire. »<sup>23</sup> L'historiographie produit le meilleur lorsqu'elle trouve le juste équilibre entre le détail des faits et la réflexion philosophique. La simple accumulation de faits

est inutile parce qu'elle ne dit rien de la manière dont ces faits se relient entre eux, tandis que l'histoire purement philosophique ne laisse rien d'autre au lecteur que les spéculations de l'auteur lui-même. C'est ce qui, de l'avis de Loys de Bochat, fait l'inutilité de tout abrégé d'histoire, car en effet, « il n'y a que les réflexions que l'Historien fait, ou qu'il met en état de faire qui instruisent ». En conséquence, les historiens les plus instructifs sont ceux qui abordent leur sujet dans une perspective la plus large possible, ce qu'il appelle les « Histoires étendues » : « non celles qui rapportent le plus de faits simplement, mais qui récitent un plus grand nombre de circonstances de chaque fait, qui découvrent l'enchainure des événements, les causes et les effets de chacun ». Dans la pratique, cela signifie que les historiens devraient considérer leur champ d'étude, que ce soit l'histoire d'une nation ou d'un événement, comme faisant partie du contexte plus large de l'histoire de la civilisation européenne. Cette idée de l'histoire que défend Loys de Bochat, en associant l'intérêt des antiquaires pour les objets, l'érudition humaniste et la philosophie, ne semble pas très éloignée de cette sorte d'historiographie philosophique d'humaniste tardif dont Momigliano, dans un essai fameux, a vu en Gibbon le premier véritable représentant<sup>24</sup>.

La seconde caractéristique de l'historiographie pratiquée à Lausanne au début de l'époque des Lumières est en rapport direct avec l'idée que l'on s'y faisait de la figure de l'historien : il s'agit de l'importance accordée à la lecture critique des sources et aux recherches dans les archives. Abraham Ruchat [fig. 4], par exemple, aimait à souligner qu'être historien signifie souvent passer au crible des manuscrits et des volumes poussiéreux conservés dans différentes archives locales. On ne peut faire œuvre d'historien en restant cloîtré dans son cabinet d'étude et en se contentant de consulter les ouvrages que la bibliothèque publique locale se trouve posséder par hasard. Au contraire, l'historien a le devoir de se mettre à la recherche des sources nécessaires pour son sujet et de cultiver des relations avec des collègues partageant ces conceptions et favorablement disposés, avec des collectionneurs et des archivistes prêts à ouvrir leurs fonds. C'est précisément ce que Ruchat, dans son *Abrégé de l'histoire ecclésiastique du Pays de Vaud*, de 1707, affirme avoir fait : « J'ai été assez heureux pour découvrir en divers lieux plus de matériaux, que je n'espérois d'en trouver. Dans l'espace de dix mois, que je me suis occupé à en ramasser, j'ai déjà recueilli de quoi composer un Volume raisonnable. »<sup>25</sup> Dans *l'Histoire de la Réformation en Suisse* (1727), Ruchat rappelle le zèle dont il a fait preuve en tant que chercheur : « Je voyageai même en divers endroits de la Suisse, pour voir les Archives des Villes, & les Bibliothèques publiques », afin d'y « déchiffrer

une infinité de vieux Manuscrits, en papier & en parchemin, Latins, François & Allemands: ce qui est le travail le plus rebutant & le plus rude que je connoisse.»<sup>26</sup> [fig. 5]

Il n'était cependant pas toujours facile de se procurer les matériaux d'archives<sup>27</sup>. Selon Ruchat, l'histoire ecclésiastique faisait probablement exception dans le sens où les historiens avaient effectivement accès aux sources, du moins à l'époque de ses premières recherches. Il n'en allait pas de même de l'histoire ancienne de la Suisse, où les documents faisaient défaut. Les quelques monuments et objets conservés ne suffisaient pas, ainsi que l'écrit Ruchat, pour une reconstitution détaillée de l'ancienne société suisse: «Les Suisses n'ont hérité de leurs Ancêtres d'aucune bonne Relation de leurs Actions; ils n'ont point d'anciens Mémoires, qui puissent passer pour authentiques & auxquels on puisse avoir recours pour écrire l'Histoire des siècles passés.»<sup>28</sup> Les choses allaient changer avec l'apparition d'un nouvel intérêt scientifique pour les ruines d'*Aventicum* dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Mais avant ce développement, les historiens étaient toujours obligés de se fonder sur les travaux et les méthodes des antiquaires d'autrefois. C'est fort probablement ce qui explique pourquoi Loys de Bochat, par ailleurs plus tourné vers l'histoire philosophique, considérait, dans ses *Mémoires critiques*, que l'étymologie était l'outil le plus approprié pour faire apparaître l'identité culturelle des Suisses de jadis<sup>29</sup>.

La plus grande difficulté concernait cependant l'histoire politique et l'histoire du droit public. Pour Ruchat, l'étroite surveillance de l'accès aux archives publiques, et déjà la complexité même du Corps helvétique, ainsi que l'animosité latente entre les partis confessionnels, posaient un obstacle majeur à tout historien se proposant d'écrire une histoire indépendante de la Suisse:

... mais où trouvera-t-on parmi les Suisses un homme, qui ait une connoissance assés parfaite du Genie, des Faits, de la forme du Gouvernement & de la Politique de tous ces Cantons, pour en pouvoir donner une Relation suivie? [...] On sait que la jalousie, l'envie & peut-être d'autres motifs, font tenir extrêmement secret tout ce qui se traite dans les Conseils: où prendre donc les Memoires & les Pièces authentiques, dont a besoin un Historiographe?<sup>30</sup>

Alors que dans les monarchies, après la mort du souverain ou l'extinction de la famille régnante, les historiens pouvaient généralement rendre leur verdict en toute franchise sans avoir à craindre des répercussions, une telle liberté académique était en revanche quasiment impossible dans une république ou une aristocratie, où les mêmes familles détenaient les plus hautes charges et se les transmettaient



Fig. 4. Anonyme, *Portrait d'Abraham Ruchat* (1680-1750), huile sur carton, 22.9 x 17.2 cm, [v. 1730-1740]. MHL, inv. I.32.Ruchat Abrah.1.

de génération en génération. En Suisse, de ce fait, «un Historien sincère, qui voudroit toucher cette corde, devoit prendre avant toutes choses une resolution déterminée de s'immoler pour la Vérité & pour la Patrie»<sup>31</sup>. Il y avait peut-être quelque outrance dramatique à assimiler la figure de l'historien suisse à celle du héros romain Caius Mucius Scaevola, mais c'était une bonne manière d'exprimer le sentiment des historiens qui, au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, tentaient d'écrire une histoire détaillée du droit public suisse. Par Clavel de Brenles, nous savons que Loys de Bochat, malgré son vaste réseau de relations dans toute la Confédération, n'acheva jamais son projet d'histoire du droit public. Le juriste bâlois Isaak Iselin, après son retour de l'Université de Göttingen en 1748, ne réussit pas mieux dans sa tentative et dut reconnaître qu'une telle entreprise

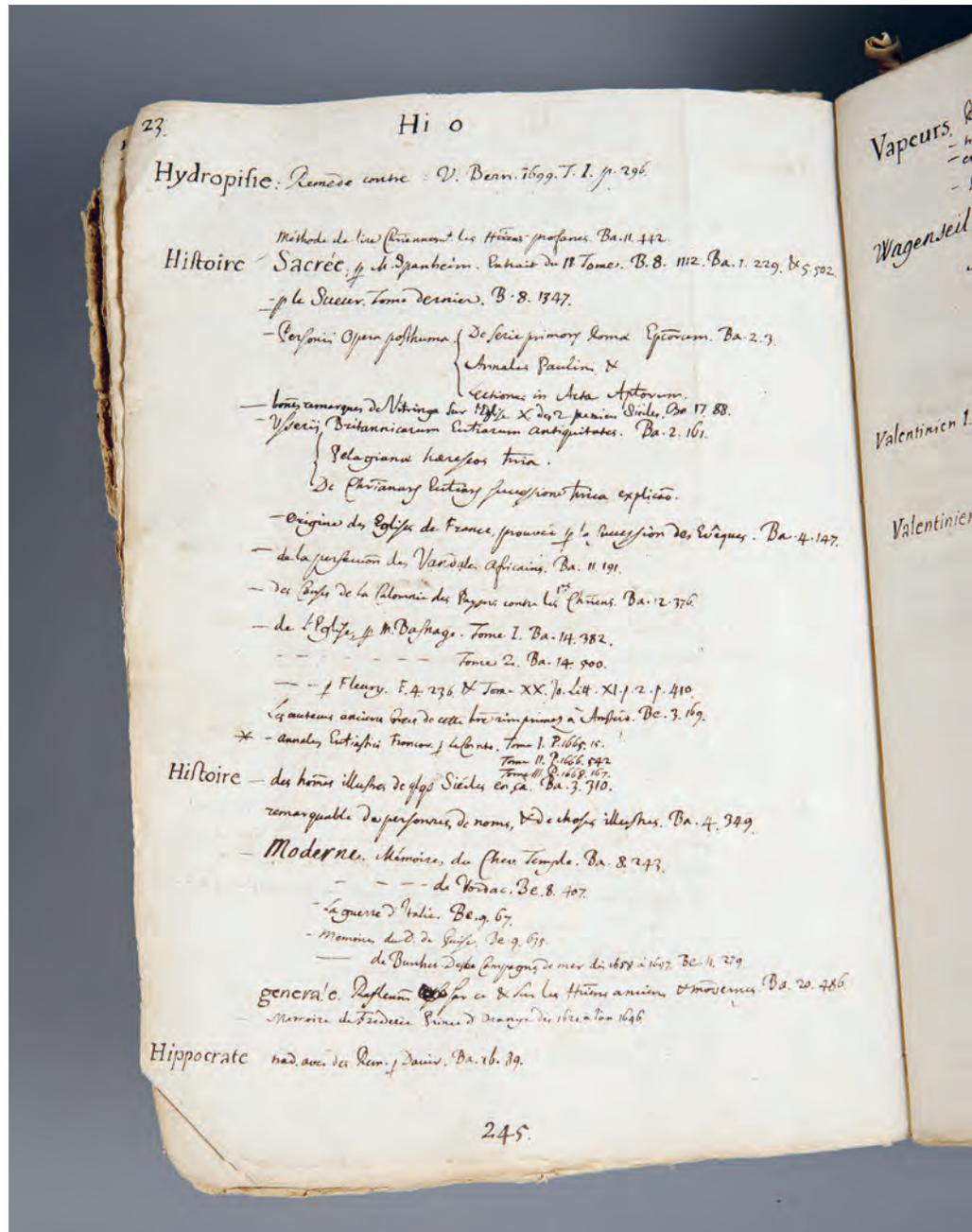


Fig. 5. Abraham Ruchat, «Livre de notes», [s.d.], p. 23. BCUL, cote IS 3978.

dépassait les capacités d'un seul homme. Le Bernois Vincent Bernard Tschärner, qui avait également étudié à Göttingen, nourrissait un projet similaire destiné lui aussi à ne pas se réaliser. Gibbon avait probablement eu connaissance de ces différents projets avortés lorsqu'il décida, en 1765, d'écrire son *Introduction à l'histoire générale de la République des Suisses*, mais il abandonna lui aussi, «unformed by the scholars and statesmen, remote from the libraries and archives, of the Swiss republics»<sup>32</sup>.

L'importance que les historiens accordaient à la notion d'impartialité constitue enfin un troisième trait caractéristique du milieu des érudits lausannois de la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Dans le contexte helvétique, l'exigence d'impartialité était un point particulièrement délicat. En 1712, une guerre civile, dite guerre du Toggenbourg, avait vu s'affronter les cantons catholiques de Suisse centrale et les puissants cantons protestants de Zurich et de Berne. Le conflit avait une dimension manifestement confessionnelle qui,

dans les cantons protestants vainqueurs, aiguïsa la sensibilité des autorités en matière religieuse et les amena à surveiller de près toute production écrite susceptible de raviver des animosités anti-catholiques. À partir des années 1720, tant les auteurs que les éditeurs avaient intérêt à éviter de provoquer l'intervention des censeurs ou, comme dans le cas de Lausanne, à empêcher que les livres fussent vendus à des lecteurs catholiques en Italie et en France. L'éditeur Marc-Michel Bousquet, dans la préface du premier volume de la *Bibliothèque italique*, résume parfaitement cette position: «Les Livres de Controverses sur les Dogmes qui divisent malheureusement les Chrétiens d'aujourd'hui, n'y entreront point [...] : à moins que les principes qui doivent servir à la décision de ces Controverses, ne soient des Faits d'Histoire sainte, ou Ecclésiastique, qu'il importe à toutes les Communions de savoir exactement.»<sup>33</sup> Et même dans ces cas, précise-t-il, «les Auteurs des Extraits redoubleront leur attention à observer la neutralité requise dans les Historiens, comme ils promettent de la garder par tout». Et comme s'il n'était pas possible d'avoir entière confiance dans la capacité des auteurs eux-mêmes à observer une stricte impartialité, Bousquet garantit à ses lecteurs qu'en tant qu'éditeur, c'est lui qui aura soin, ne serait-ce que pour des raisons commerciales, de purger sa revue de tout ce qui pourrait ressembler à de la polémique: «Quand les Auteurs n'auroient pas la vue qu'on vient de dire, & voudroient se satisfaire de tems en tems, par quelques réflexions critiques sur des matières de controverse, le *Libraire*, plus intéressé qu'eux à débiter leur ouvrage dans les Pais Catholiques, les arrêteroient bien-tôt.» L'impartialité, pour Bousquet, devrait devenir la marque distinctive et l'atout des historiens de Suisse romande.

Cette idée d'impartialité confessionnelle telle que la concevait Bousquet avait tout son sens pour une publication destinée à des lecteurs catholiques, mais elle était plus difficile à imposer dans un milieu académique à l'empreinte religieuse encore fortement marquée. Il paraît judicieux d'établir ici une comparaison entre Ruchat, historien de l'Église, qui joua lui-même un rôle dans l'affaire du Consensus, et Loys de Bochat, juriste et magistrat. Tout en affirmant avoir écrit son *Histoire de la Réformation* «avec toute l'impartialité possible», Ruchat précise néanmoins que l'impartialité n'a rien à voir avec l'indifférence religieuse, et que l'histoire – et en particulier l'histoire ecclésiastique – ne devrait pas être rédigée de manière à laisser le lecteur dans le doute quant à la confession religieuse de l'auteur. Les historiens ont ainsi deux règles à observer. La première est «de rapporter les faits avec une entière fidélité, sans rien supprimer, ou dissimuler, en faveur de son parti; & sans rien outrer, ajouter, ou altérer, pour charger le parti opposé;

car il arrive très-souvent, & presque toujours, qu'une seule circonstance de plus ou de moins, change entièrement la nature d'une Action»<sup>34</sup>. La seconde règle exige «de parler avec modération des Adversaires, & de s'abstenir à leur égard de tout emportement, & de toute expression injurieuse & offensante». La vérité – Ruchat insiste là-dessus – est «l'âme de l'Histoire», et «sans elle, une narration n'est pas une Histoire, mais un Roman». Cela dit, Ruchat n'en considère pas moins que la vérité est inhérente à la foi réformée: «Je regarde la Religion Romaine, comme une Religion Idolâtre, ou plutôt, (avec plusieurs Savans Modernes,) je la regarde, comme un amas confus de superstitions vaines, puériles & dangereuses, & comme une Faction qui ne se soutient que par l'ignorance, par l'intérêt, par la violence & par la fraude.» On voit mal, dans cette perspective, comment les auteurs catholiques auraient pu être reconnus au titre d'historiens et non de romanciers. Le protestantisme militant de Ruchat, qui lui valut à son époque des critiques, est aussi la raison pour laquelle les autorités bernoises confisquèrent le manuscrit de la deuxième partie de *l'Histoire de la Réformation*.

Loys de Bochat représente un cas différent. Connu pour ses tendances piétistes, il avait peu d'affinités avec le panégyrique que Ruchat donnait de l'Église réformée. En 1727 – à l'instigation peut-être du médecin et naturaliste zurichois Jakob Scheuchzer – il publia un recueil de documents et de commentaires sur un conflit survenu entre les autorités de Lucerne et le pape, appelé affaire d'Udligenswil, et dans lequel il condamnait l'ingérence de l'Église catholique dans des questions civiles. L'œuvre de Loys de Bochat fut notamment appréciée pour l'«ironie fine & soutenuë» dont il agrémenta les «discussions savantes» entre les deux parties<sup>35</sup>. Elle fut suivie en 1738 d'une apologie verbeuse – trois volumes – des régiments suisses en service étranger, fondée sur des arguments purement juridiques et politiques, *Ouvrages pour et contre les services militaires étrangers*, puis en 1747 des *Mémoires critiques pour servir d'éclaircissements sur divers points de l'histoire ancienne de la Suisse*, dont il a déjà été question. Toutes ces œuvres consolidèrent sa réputation de savant historien civil et de défenseur résolu du pouvoir civil. Le long éloge posthume rédigé par son neveu et biographe Jacques Abram Daniel Clavel de Brenles offre un tableau plus intéressant, qui le présente comme un savant auteur d'histoire ecclésiastique que le spectacle affligeant du traitement réservé par les différentes Églises aux minorités religieuses avait détourné vers l'histoire civile. Cet éloge nous apprend que Loys de Bochat eut de la peine à mener à bien plusieurs de ses projets, qu'il abandonna à mi-parcours ou décida finalement de ne pas publier. L'un

de ces projets les plus importants était une histoire de la Réformation, ouvrage auquel il renonça, «révolté des injustices qu'avoient essuï plusieurs hérétiques, du zèle persécuteur des Orthodoxes, dans presque tous les tems, du despotisme qu'ils s'arrogéient sur les consciences, des fraudes pieuses, & des violences auxquelles un zèle trop ardent avoit quelques fois emporté les Peres de l'Eglise»<sup>36</sup>. Par la suite, Loys de Bochat entreprit aussi la traduction de l'ouvrage controversé du piétiste allemand Gottfried Arnold, *Histoire impartiale des Églises et des hérésies*<sup>37</sup>. Ce projet fut finalement abandonné lui aussi, mais cette fois-ci, vu les critiques à l'encontre de l'Église que contenaient tant le texte d'Arnold que les commentaires de Loys de Bochat, par crainte de «l'abus que les ennemis de la Religion pourroient faire de quelques vérités que renfermoit ce livre»<sup>38</sup>. Il en advint de même enfin du projet «qu'il affectionnait singulièrement», celui d'une «Histoire Civile & Ecclésiastique» de la Suisse, fondée sur les principes du «Droit Public Universel», ouvrage auquel, selon Clavel de Brenles, Loys de Bochat travaillait depuis longtemps. Ce qui l'incita à ne pas le publier fut la crainte, non de fournir des arguments aux ennemis de la religion, mais de heurter la sensibilité du clergé protestant local qui y aurait lu les «utilités qu'ont procuré à la Société Civile, les bornes dans lesquelles la Réformation a renfermé le pouvoir du Clergé»<sup>39</sup>.

Ce que l'éloge posthume de Loys de Bochat omet de mentionner, c'est l'admiration qu'il vouait depuis longtemps à Giannone, ainsi que son travail de traducteur de *l'istoria civile del regno di Napoli*, qui fut publiée en 1742 à Genève<sup>40</sup>. C'est cette même édition que Gibbon étudia pendant son premier séjour à Lausanne. La traduction avait été commencée par le père de Bochat, puis après le décès de celui-ci en 1733 poursuivie par son fils. Nous savons qu'en 1736, Loys de Bochat était en possession de toutes les notes que Giannone avait confiées à l'éditeur Bousquet et qu'à la fin de la même année, il avait achevé la traduction du premier volume<sup>41</sup>. Bousquet en avait annoncé dès 1729 la prochaine parution dans la *Bibliothèque italique*, en

affirmant que l'ouvrage était déjà sous presse. Il se trouve dans les volumes 7 et 9 deux commentaires sur Giannone, écrits par Loys de Bochat lui-même, qui sont intéressants parce qu'ils nous montrent les raisons de la haute estime dans laquelle étaient tenues à Lausanne les œuvres de l'historien italien. Outre son érudition, c'était notamment la clarté de son style et de son raisonnement qui le distinguait de ses prédécesseurs: «Il ne faudroit pas feuilleter tant de Recueils, lire tant de Titres, parcourir tant de Glossaires, pour entendre les Historiens du moyen âge, & connoître exactement les usages dont ils parlent en passant, ou auxquels ils font allusions, s'ils avoient écrit dans le gout de Mr. Giannone.»<sup>42</sup> Giannone était la nette incarnation du type d'historien que Loys de Bochat aspirait à devenir, un historien capable de renoncer à d'interminables notes de bas de page pour se concentrer sur les causalités et la manière dont les différents événements se relient les uns aux autres.

Les nombreux ouvrages inachevés ou non publiés de Loys de Bochat ont ceci d'intéressant qu'ils révèlent une compréhension quelque peu différente de la notion d'impartialité. Si pour Ruchat le théologien, l'impartialité peut être assurée tant que l'historien fait ouvertement connaître ses convictions religieuses, elle paraît beaucoup plus complexe, voire inaccessible, à Loys de Bochat le juriste, pour qui elle exige parfois une auto-censure radicale. Quant à savoir si cela est dû à un sens plus aigu de la responsabilité sociale – vu la position qu'il occupait comme haut magistrat – ou simplement à un manque de courage intellectuel, le débat est ouvert. Gibbon pour sa part n'avait certainement pas de tels scrupules et l'on est volontiers porté à croire que, malgré ses propres déclarations, le jeune historien anglais ne rompit pas tant avec la culture historiographique désuète que lui offrait le milieu local, mais qu'il mit plutôt toute sa détermination à approfondir l'intérêt de Loys de Bochat pour des formes nouvelles d'histoire civile et d'histoire philosophique.

Traduit de l'anglais par Laurent Auberson.

1 Patricia Craddock, *Young Edward Gibbon. Gentleman of Letters*, Baltimore, The Johns Hopkins University Press, 1982, p. 59-88.  
 2 Gibbon, *Memoirs of My Life*, p. 73.  
 3 Jean-Pierre de Crousaz, *Examen du pyrrhonisme ancien et moderne*, La Haye, Pierre de Hondt, 1733.  
 4 Brian Norman, *The Influence of Switzerland on the Life and Writings of Edward Gibbon*, Oxford, Voltaire

Foundation, 2002, p. 88-89. Voir aussi notre encart, «Gibbon et son projet d'écrire l'histoire de la liberté des Suisses», dans ce volume.  
 5 Gibbon, *Memoirs of My Life*, p. 79.  
 6 Craddock, *Young Edward Gibbon. op. cit.*, p. 76-79. Sur Bochat, voir Henri Perrochon, «Un savant d'autrefois: Ch.-G. Loys de Bochat, 1695-1754», *RHV*, n° 49, 1941, p. 29-33; Philippe Meylan, *Jean Barbeyrac (1647-1744) et*

*les débuts de l'enseignement du droit naturel dans l'ancienne Académie de Lausanne: contribution à l'histoire du droit naturel*, Lausanne, F. Rouge, 1937.  
 7 Michel Baridon, *Edward Gibbon et le mythe de Rome. Histoire et idéologie au siècle des Lumières*, Paris, Honoré Champion, 1977, p. 50; Norman, *The Influence of Switzerland on the Life and Writings of Edward Gibbon, op. cit.*, p. 41-42.

- 8 *Bibliothèque italique ou Histoire littéraire de l'Italie*, Genève, Marc-Michael Bousquet, 1728-1734, 18 vol. Voir Francesca Bianca Crucitti Ullrich, *La «Bibliothèque italique». Cultura «italianisante» e giornalismo letterario*, Milano, Ricciardi, 1974.
- 9 Voir Georges Bonnant, «Pietro Giannone à Genève et la publication de ses œuvres en Suisse au XVIII<sup>e</sup> et au XIX<sup>e</sup> siècles», *Annali della scuola speciale per archivisti e bibliotecari di Roma*, n° 3, 1963, p. 119-138; John Robertson, «Gibbon and Giannone», in David Wormesley (dir.), *Edward Gibbon Bicentenary Essays*, Oxford, Voltaire Foundation, *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century* 255, 1997, p. 3-19.
- 10 Edward Gibbon, «Journal de mon voyage dans quelques endroits de la Suisse, 1755», in *Miscellanea Gibboniana*, p. 61.
- 11 Voir [Jacques Abram Daniel Clavel de Brenles], *Éloge historique de Monsieur Charles Guillaume Loys de Bochat*, Lausanne, Antoine Chappuis, 1755, p. 9.
- 12 Sur les *Mémoires critiques*, voir la contribution de Kilian Rustichelli dans ce volume.
- 13 Gibbon, *Journal à Lausanne, 1763-1764*, p. 115-116, 26 octobre 1763.
- 14 *Id.*, p. 236.
- 15 Gabriel Seigneux de Correvon, *Lettres sur la découverte de l'ancienne ville d'Herculane, et de ses principales antiquités*, Yverdon, [F.-B. de Felice], 1770. Sur Seigneux, voir Paul Nordmann, *Gabriel Seigneux de Correvon, ein schweizerischer Kosmopolit, 1695-1775*, Firenze, L.S. Olschki, coll. Biblioteca dell'Archivum romanicum. Serie 1, *Storia-letteratura-paleografia* 30, 1947.
- 16 Gibbon, *Journal à Lausanne, 1763-1764*, p. 139.
- 17 Sur Ruchat, voir Maxime Reymond, «L'historien Ruchat», *RHV*, n° 34, 1926, p. 236-248, 268-280; Henri Perrochon, «Abraham Ruchat ou la vocation de l'histoire», *Revue de Suisse*, 20 janvier 1952.
- 18 Sur les anciens historiens de l'Église, voir l'excellente étude de Catherine Santschi, *Les Évêques de Lausanne et leurs historiens des origines au XVIII<sup>e</sup> siècle. Érudition et société*, Lausanne, Société d'histoire de la Suisse romande, coll. Mémoires et documents, 3<sup>e</sup> série, XI, 1975.
- 19 Abraham Ruchat, *L'État et les délices de la Suisse, en forme de relation critique*, Amsterdam, Wettstein et Smith, 1730, vol. 1, p. 126.
- 20 [Clavel de Brenles], *Éloge historique de Monsieur Charles Guillaume Loys de Bochat*, *op. cit.*, p. 34.
- 21 *Id.*, p. 9.
- 22 La transcription complète des comptes rendus des réunions hebdomadaires de la Société du comte de la Lippe peut être consultée sur la plateforme *Lumières.Lausanne*. Sur cette société, voir Séverine Huguenin, *La Société du comte de la Lippe : entre éducation et société savante*, mémoire de licence, Lausanne, 2010 (accès par la même plateforme).
- 23 Société du comte de la Lippe, «Assemblée X. Sur l'utilité de l'histoire par rapport à un souverain», in *Extrait des conférences de la Société de monsieur le comte de la Lippe*, Lausanne, 19 janvier 1743, vol. 1, p. 125-127, cote BCUL, 2S 1386/1.
- 24 Arnaldo Momigliano, «Eighteenth-Century Prelude to Mr. Gibbon», in Pierre Ducrey (dir.), *Gibbon et Rome à la lumière de l'historiographie moderne*, Genève: Droz, 1977, p. 57-72; «La contribution de Gibbon à la méthode historique», trad. par Alain Tachet, in *Problèmes d'historiographie ancienne et moderne*, Paris, Gallimard, 1983, p. 321-339.
- 25 Abraham Ruchat, «Préface», in *Abrégé de l'histoire ecclésiastique du pays de Vaud*, Berne, Nic. Eman. Haller, 1707.
- 26 Abraham Ruchat, «Préface», in *Histoire de la Réformation de la Suisse*, Genève, Marc-Michel Bousquet, 1727, vol. 1, p. X, XIX.
- 27 Voir Catherine Santschi, «Messieurs de Berne et l'histoire des évêques de Lausanne au XVIII<sup>e</sup> siècle», *RHV*, n° 83, 1795, p. 187-220.
- 28 Ruchat, *L'État et les délices de la Suisse*, *op. cit.*, vol. 1, p. 126.
- 29 Dans son *Éloge historique*, Clavel de Brenles écrit que lorsqu'il entreprit ses recherches sur les «antiquités de l'Helvétie», Loys de Bochat abordait «un país absolument inconnu, país aride, hérissé de ronces & d'épines, & couvert de ténèbres: il y marchoit sans autre guide que son génie & son savoir.» (p. 37). À ce sujet, voir notamment les commentaires de Bochat dans la préface des *Mémoires critiques*.
- 30 Ruchat, *L'État et les délices*, *op. cit.*, p. 123.
- 31 *Id.*, p. 124.
- 32 Gibbon, *Memoirs of My Life*, p. 142. *L'Histoire générale* fut publiée après sa mort par Lord Sheffield, dans les *Miscellaneous Works*, vol. 3, p. 98-155; voir Norman, *The Influence of Switzerland on the Life and Writings of Edward Gibbon*, *op. cit.*, p. 33-43, 88-110. Il serait extrêmement utile d'étudier les différentes tentatives d'histoire du droit public suisse, par exemple de Loys de Bochat à Jean de Müller.
- 33 *Bibliothèque italique*, 1728, vol. 1, p. XXIV.
- 34 Ruchat, *Histoire de la Réformation*, *op. cit.*, p. XIV-XVI.
- 35 [Clavel de Brenles], *Éloge historique*, *op. cit.*, p. 17.
- 36 *Id.*, p. 19.
- 37 Gottfried Arnold, *Unparteyische Kirchen- und Ketzerhistorie vom Anfang des Neuen Testaments bis auf das Jahr Christi 1688*, Frankfurt am Main, Fritsch, 1699-1700.
- 38 [Clavel de Brenles], *Éloge historique*, *op. cit.*, p. 20.
- 39 *Id.*, p. 26-28.
- 40 Pietro Giannone, *Histoire Civile du Royaume de Naples*, La Haye [i.e. Genève], Pierre Gosse, 1742.
- 41 Voir Bonnant, «Pietro Giannone à Genève», art. cit., p. 126-127. Le lieu d'édition est confirmé dans un article publié par le *Journal helvétique* en 1754, article qui révèle l'étroite familiarité de l'auteur avec la vie de Giannone. Voir Anonyme, «Particularitez sur le Jurisconsulte Giannone, Auteur de l'Histoire Civile du Roïaume de Naples», *Journal helvétique*, avril 1754, p. 387-399.
- 42 Anonyme, «Lettre du Traducteur de l'Histoire de Naples, par Giannone, aux Libraires qui impriment cette Bibliothèque», *Bibliothèque italique*, 1730, vol. 7, p. 260; voir aussi vol. 9, p. 247: «Il dit de son stîle, qui demande de l'indulgence, qu'il a mieux donner toute son attention aux choses, que de s'attacher aux ornemens; & que la clareté de sa narration dépendit de la liaison des Evénemens avec leurs causes, que de celle des Phrases.»